

# Saint-Jean

Le magazine d'information de la Ville de Saint-Jean-d'Angēly

N° 38 / Janvier - février 2021





# RETOUR EN IMAGES





































# N°38

#### Saint-Jean Mag'

Magazine d'information de la Ville de Saint-Jean-d'Angély Place de l'Hôtel-de-Ville 17400 Saint-Jean-d'Angély Tél.: 05 46 59 56 56

Mail: ville@angely.net

Directrice de publication:

Françoise Mesnard

Rédaction :

Cyril Chappet

Les services municipaux

#### Crédits photos:

Services municipaux,

Adobe

Réalisation:

Service communication

Impression:

**Bordessoules Impressions** 

Tirage:

6 800 ex.

Distribution:

La Poste

N° ISSN:

3450-9419. Dépôt légal à parution.

Disponible également en version numérique sur www.angely.net

Retrouvez-nous sur Facebook

VilleDeSaintJeandAngely



# **Edito**

année 2020, dans son caractère exceptionnel lié à la crise sanitaire, nous aura toutefois réservé des nouvelles toutes aussi exceptionnelles.

Au cours des ultimes semaines, l'annonce de l'installation de l'unité de production de Chausson Matériaux sur la zone d'Arcadys apporte encore un plus dans le paysage économique angérien qui se réindustrialise peu à peu.

C'est aussi du côté de l'Etat, avec le Ministère de la Cohésion des Territoires, où nous avons accueilli, avec un grand plaisir, que la candidature de Saint-Jean-d'Angély au dispositif des Petites Villes de Demain avait été retenue.

Ce programme s'inscrit très clairement dans le développement de la politique de revitalisation que avons initiée depuis 2014 et nous permet, par exemple, de financer



un poste de chef de projet missionné sur la politique de l'habitat. Avec le projet thermal et la reconquête du centre-bourg, l'offre, en termes de logements, est appelée à se développer. Nous devons absolument être présents afin d'accompagner les porteurs de projets ainsi que nous l'avons toujours fait.

Les mesures du programme concernent de nombreux autres domaines (économie, culture, environnement, numérique, etc.) dont nous saurons largement en tirer profit pour l'avenir de notre ville et de son territoire, aux côtés de nos partenaires que sont la Communauté de Communes, le Département et la Région.

2021 nous ouvre ainsi les bras! Avec un nouveau cinéma qui ouvrira ses portes (lorsque le virus nous autorisera...) et la série audiovisuelle Voltaire Mixte qui devrait de nouveau être accueillie pour une deuxième saison, à Saint-Jean-d'Angély, nous faisons en sorte que la réalité dépasse la fiction.

Avec les membres de mon équipe municipale, nous vous souhaitons une très belle année !

Votre Maire Françoise Mesnard

### Sommaire

DOSSIER | P. 4 et 5 | Les actions scolaires menées malgré le confinement

SENIORS | P. 6 | Confinement er déconfinement

SANTÉ | P. 7 | Création d'un internat pour les futurs médecins

AGENDA | P. I à II |

CENTRE-VILLE | P. 8 et 9 | L'esprit d'entreprendre dans l'habitat

VIE MUNICIPALE | P. 10 et 11 | Vos référents de quartier

CULTURE-VIE MUNICIPALE | P. 12 et 13 | Antoine Laurent à l'honneur - Brèves municipales

TRIBUNE POLITIQUE | P. 14

# LES ACTIONS SCOLAIRES menées malgré le confinement

Les restrictions liées à la Covid-19 n'ont pas arrêté enseignants et élèves angériens. Voici trois exemples d'actions menées durant cette période contraignante.



Les élèves de terminale Baccalauréat professionnel du lycée Louis-Audouin-Dubreuil

# LES ELEVES DU LYCEE LOUIS-AUDOUIN-DUBREUIL SOLIDAIRES DES COMMERÇANTS POUR VENDRE EN LIGNE

es difficultés de la crise de la Covid-19 obligent les commerçants des Vals de Saintonge à réinventer les méthodes de distribution de leurs produits. La plateforme "lespritlocal.fr" de mise en vente de produits leur permet de mettre en place un système de cliquer-retirer et de profiter d'une synergie de concentration de commerces variés et complémentaires. Les clients fidèles peuvent continuer à profiter des produits de leurs magasins mais aussi découvrir des produits complémentaires qui sont proposés par d'autres enseignes.

Une partie des élèves de terminale baccalauréat professionnel vente ont eu l'idée de proposer leurs services et leurs compétences pour accompagner durant leurs pé-

riodes de stages les commerçants angériens qui le souhaitent dans la mise en ligne de leurs produits sur la plateforme. Les missions de construction et de mise en ligne, des fiches produits, les prises de vues, la constitution de descriptifs ainsi que la création de liens de visibilité correspondent pleinement à leur formation et à l'aire de digitalisation des commerces.

Un autre groupe travaille avec l'entreprise Moncely, créatrice de la plateforme, à son adaptation aux habitudes de consommation des jeunes de leur génération pour que cette dernière soit réellement attractive pour ceux de cette classe d'âge qui, au sein du territoire des Vals de Saintonge se dirigent jusque-là plutôt vers des marques ou des sites internationaux.

# LES LYCEENS DE BLAISE-PASCAL EN PISTE



e lycée Blaise-Pascal, lycée des métiers de la maintenance, de la sécurité et des travaux publics, forme au CAP conducteur d'engins de travaux publics. Habituellement, les élèves apprennent à conduire les engins sur le site de Bignay. Afin de confirmer les compétences acquises lors de la 1<sup>re</sup> année, cette section réalise des "chantiers école" en début d'année de terminale. Il s'agit d'être dans des conditions réelles d'intervention.

Ainsi, six élèves sont intervenus en octobre sur le chantier de l'aérodrome de Saint-Jean-d'Angély. Il s'est agit pour eux de préparer le sol (décapage et terrassement) en vue de la réalisation par une société privée d'un gravillonnage bicouche sur le chemin d'accès à l'aérodrome. Les élèves étaient encadrés par l'un de leurs professeurs de conduite. Le chemin d'accès sera utilisé par l'Aéroclub angérien et les places de parking par l'ASAVB.



# L'ECOLE JOSEPH-LAIR A REÇU ANNE ROUGIE, LA CHAMPIONNE DE BMX



Le 6 octobre dernier, les élèves de CM1/CM2 ont accueilli Anne Rougié venue répondre à leurs questions.

#### Qu'est-ce que le BMX?

Le BMX est un sport assez physique, extrême, à sensations fortes et à risques mais il y a peu d'accidents.

Il se pratique avec un petit vélo à une seule vitesse, conduit par un "pilote", un "rider" ou un "bicrosseur". C'est un sport accessible qui nécessite un investissement au début (vélo, équipement, protections), ouvert à tous. Le BMX compte 22 500 licenciés en France, majoritairement des hommes mais les pilotes féminines sont de plus en plus nombreuses.

Il existe plusieurs façons de pratiquer ce sport. En mode "race", huit concurrents s'élancent et s'affrontent sur une piste de terre de 400 m avec des bosses, des virages et des

obstacles. C'est une discipline olympique depuis Pékin en 2008. En mode "freestyle", les riders exécutent des figures acrobatiques, spectaculaires et techniques. C'est aussi un sport de rue qui utilise le matériel urbain. À partir de 2020, cette discipline devient olympique.

Le BMX demande de l'explosivité, de la force mentale, de la résistance, de la technicité et le sens de la stratégie.

#### QUI EST ANNE ROUGIÉ?

Anne Rougié est née le 4 août 1980. Enfant, elle admirait ses parents faire de la moto et voulait aussi en faire. À Noël, ses parents lui ont offert un vélo (moins dangereux à son âge). Elle avait 6 ans. Quand elle a essayé le BMX au club de Saintes, cela lui a tout de suite plu : elle a beaucoup aimé la vitesse.

Ses parents étaient très sportifs : son père faisait des compétitions de moto, sa mère des concours hippiques. Ses proches l'ont toujours soutenue pour progresser.

C'était une enfant dynamique, joueuse et qui "bougeait". Elle aimait le sport : bodyboard, volley-ball, équitation qu'elle pratique encore maintenant.

Aujourd'hui, Anne Rougié continue d'aimer les sports à sensations comme le kitesurf. Ses loisirs sont les voyages, la lecture et le piano.

Grâce à beaucoup d'entraînement technique, de musculation et d'endurance, elle a un palmarès impressionnant. Elle a été plusieurs fois finaliste en championnat du monde de BMX, a gagné 7 fois le championnat de France et 3 fois le championnat d'Europe.

Elle a pris sa retraite sportive à 32 ans. Aujourd'hui, Anne est éducatrice de BMX au club de Saint-Jean-d'Angély et vient dans les écoles pour faire découvrir ce sport et partager sa passion.

# CONFINEMENT ET DECONFINEMENT



# Covid-19 Restez en forme à la maison!



#### LIMITEZ LA SÉDENTABITÉ

Levez-vous régulièrement, profitez-en pour vous dégourdir les jambes et vous étirer



#### MAINTENEZ VOTRE ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Approvisionnez-vous en produits bruts, planifiez les repas Suivez les recommandations sur mangerbouger,fr



#### EVITEZ LE GRIGNOTAGE

Evitez les produits gras, salés, sucrés Préférez un fruit ou des fruits à coque non salés



#### PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

A votre rythme, sans forcer Un peu c'est déjà bien, plus, c'est encore mieux!



#### CUISINEZ

Preparez des repas à partir de produits bruts Faites participer les enfants



#### RÉDUISEZ LES OUANTITÉS

Réduisez les quantités lors des repas Utilisez des assiettes plus petites

#### **QUELQUES ADAPTATIONS ONT ETE NECESSAIRES**

Les séniors angériens ont su s'adapter au 2e confinement. Ils ont été moins nombreux à avoir besoin des appels de convivialité : 32 bénéficiaires en novembre contre 42 en avril, car certains ont renoué des relations plus facilement, les ont entretenues. Leur capacité d'adaptation, mais aussi les autorisations de sortie plus larges qu'au 1er confinement, ont permis à chacun de s'approvisionner sans livraison de courses par les services municipaux. Les aides à domicile ont pu tenir leur rôle, ainsi que les solidarités familiales et de voisinage.

À chaque sollicitation du service Cap séniors et solidarité, des solutions personnalisées ont été trouvées. Nous avons élargi le transport à la demande, au mardi aprèsmidi en plus des mardis et jeudis matin. Les trajets retenus s'orientent principalement vers des courses et des rendezvous médicaux, mais également vers des loisirs ou des démarches administratives, bancaires, ou autres.

Anticiper et s'adapter est nécessaire encore plus lors de cette crise sanitaire : nous avons pris la décision d'offrir cette année des plateaux-repas aux séniors, car nous ne pouvions pas garantir la tenue du traditionnel repas dansant. Vous êtes nombreux à apprécier cette adaptation et nous vous en remercions.

# LES CLEFS POUR VIVRE AU MIEUX CES PERIODES DIFFICILES

Le confinement, mis en place pour protéger les personnes les plus vulnérables, a eu un impact important sur leur santé morale et physique.

Cette période, difficile à vivre pour tout le monde, l'est particulièrement pour les personnes âgées, l'isolement déjà ressenti avant la crise s'est accentué de manière alarmante. Pour mieux vivre ces moments et en préparer la sortie, il faut adopter les bons réflexes

- Bien se nourrir et conserver le plaisir de manger : une alimentation équilibrée et variée est essentielle pour rester

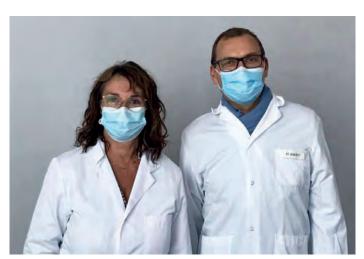
en bonne santé, mais la gourmandise ne doit en aucun cas être oubliée, le plaisir de manger ne se réduit pas au moment passé à table. Choisir sa recette et ses aliments, faire le marché, dresser une jolie table, c'est bon pour le moral.

- Avoir une activité physique : cela ne signifie pas obligatoirement faire du sport ou des exercices compliqués, c'est avant tout bouger suffisamment selon ses goûts et ses possibilités. Marche, jardinage, bricolage, ménage, courses sont autant de possibilités pour parvenir à un minimum de 30 minutes d'activité par jour.
- Garder son cerveau en alerte : s'occuper, s'informer, se cultiver, parler et être écouté. S'adonner à des activités traditionnelles telles que la lecture, le bricolage, téléphoner à sa famille et ses amis, tout ceci contribue à maintenir le moral. Et quand cela est possible, utiliser internet ou des jeux vidéo stimule les fonctions cognitives et motrices.
- Prendre soin de soi : prendre le soleil même à la fenêtre, soigner sa peau, boire suffisamment, bien dormir, autant de petits gestes quotidiens qui favorisent une bonne santé. Prendre soin de ses pieds ? dans le règlement d'infanterie d'avant 1914 figurait la question : "de quoi sont les pieds ?" la réponse étant "l'objet de soins attentifs" ; ce qui était vrai pour les fantassins, dont la vie dépendait de l'état de leurs pieds, l'est aussi pour les personnes âgées. QAvoir des pieds en bon état, c'est diminuer le risque de chute et cela contribue au maintien de l'autonomie.

#### GARDONS DE BONS REFLEXES AU-DELA DE CETTE CRISE SANITAIRE

Gardons le bon sens qui prévaut en temps normal. Aidants, professionnels, bénévoles, associations, élus, voisins, nous avons tous un rôle à jouer pour aider les personnes âgées isolées à suivre ces quelques principes (exemple : portage de courses, appels de convivialité, prêter attention à ses voisins, etc.)

# FAIRE VIVRE LE TERRITOIRE ANGERIEN AUX FUTURS MEDECINS : L'INTERNAT VILLE-HOPITAL DE SAINT-JEAN-D'ANGELY



Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély et Fabrice Leburgue, directeur du centre hospitalier

on expérience de directeur m'a apporté la conviction qu'il fallait investir sur la formation des futurs médecins pour relever le défi de l'attractivité". Ce défi mentionné par le directeur du centre hospitalier, Fabrice Leburgue, c'est celui de faire de la ville de Saint-Jean-d'Angély, de l'hôpital angérien et du territoire des Vals de Saintonge des lieux d'exercice et d'installation pour les médecins de demain.

En effet, comme l'exprime sans ambages le docteur Benoît Kuchly, chef de pôle de médecine à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély, le diagnostic actuel est plutôt défavorable : "À l'hôpital, la pénurie de médecins s'est installée, les départs n'ont pas pu être remplacés. Les recrutements médicaux sont difficiles". Comme de nombreux hôpitaux, le centre hospitalier angérien ne fait pas exception aux problématiques de démographie médicale en milieu rural. En ville, le constat est analogue et les espoirs sont grands. Pour le docteur Vincent Jedat, médecin généraliste à Saint-Jean-d'Angély et chef de clinique en médecine générale "la création de cet internat est un espoir pour la démographie médicale des Vals de Saintonge tant sur le plan hospitalier qu'ambulatoire."

C'est précisément pour apporter une réponse aux besoins de santé des habitants des Vals de Saintonge que le projet d'internat a été pensé. Comme l'indique la maire de la ville et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital Françoise Mesnard, "cet internat va faciliter l'accueil de jeunes internes en médecine hospitalière et libérale. Le centre hospitalier est très apprécié des internes car ils travaillent directement avec le chef de service et ont des responsabilités. Déjà, trois des sept internes accueillis depuis deux ans ont fait connaître leur intention de postuler à un poste de praticien". De plus, cet internat permettra de rapprocher la médecine de ville de celle de l'hôpital. Madame la Maire le précise "comme l'internat accueillera de futurs hospitaliers et de futurs généralistes, ils apprendront à se connaître et les relations seront plus faciles quand ils seront installés";

et pour le docteur Vincent Jedat également "cela va permettre une émulation entre le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier et créer des liens qui nous manquent trop au quotidien".

C'est bien ici l'ambition de cet internat composé de 9 logements de standing et situé dans le centre historique de la ville. Maison commune des internes réalisant leur stage en cabinet de ville ou à l'hôpital, il s'agira aussi d'un lieu de formation pour les internes et les maîtres de stage, de concert avec la faculté de Poitiers. Pour le docteur Benoît Kuchly, "l'internat permettra ainsi aux futurs médecins d'effectuer leurs stages dans les meilleures conditions possibles et sera un atout pour pérenniser leur présence dans notre territoire". Un témoignage qui trouve un écho favorable dans les termes de la maire de la ville précisant que "ces internes sont notre avenir".

Soutenu financièrement par l'hôpital, la Ville, le Conseil départemental, le Conseil régional et l'état, cet internat favorisera donc l'accueil et l'installation de nouveaux professionnels de santé, en ville comme à l'hôpital, en permettant aussi de faire découvrir aux futures générations de médecins les atouts et les attraits de notre ville et de son territoire. Comme l'indique le docteur Vincent Jedat "Les études nous ont montré que les jeunes médecins s'installent préférentiellement sur un secteur où ils ont vécu ou travaillé. Le retour des internes à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély ainsi que l'internat vont permettre aux internes à la fois de travailler mais aussi de vivre sur Saint-Jean-d'Angély. Ils vont pouvoir ainsi se rendre compte que la vie sur le secteur des Vals de Saintonge est plaisante et agréable".



Fabrice Leburgue
Directeur du centre hospitalier

44

En termes de calendrier, à vos agendas ! Les travaux devraient débuter pour la nouvelle année 2021. "Quant à la fin des travaux, je m'y engage en novembre 2021, l'internat sera prêt".



Ville de Saint-Jean-d'Angély

#### JUSQU'AU 5 SEPT

■ Exposition "L'odyssée du cognac angérien" • Musée des Cordeliers • Visite libre gratuite du mercredi au vendredi de 14h à 18h - Samedi et dimanche de 14h30 à 18h



#### TOUS LES MERCREDIS ET TOUS LES DIMANCHES

■ Escape game • Musée des Cordeliers • 15h • 5€/pers, tarif réduit : 2,50€/pers • Sur réservation au 05 46 25 09 72





#### TOUS LES SAMEDIS

■ Visite guidée des expositions Citroën (15h) et "L'odyssée du cognac angérien" (16h) • Musée des Cordeliers • 5€/pers, tarif réduit : 2,50€/pers • Sur réservation au 05 46 25 09 72

#### III JANVIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 15 JANVIER

■ Voeux aux forces vives • Eden • 19h

#### 20 JANVIER

■ Dépistage Covid gratuit - sans ordonnance et sans RDV • Centre des Bénédictines rue des Remparts • 8h15 à 12h30

#### 18 JANVIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 21 JANVIER

■ Le temps des parents - Rencontre "En route vers l'autonomie" animée par Séverine Filho • Médiathèque • 18h30 • Sur réservation au 05 46 32 61 00

#### 22 JANVIER

■ Au café de l'A4, concert de musique actuelle "BUL", à partir de 7 ans • Salle bistrot Art déco de l'Eden • 19h • Réservation à partir du 17 novembre au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif: Normal: 10€/Réduit: 5€/Adhérent: 7€ • Réservation à partir du 19 janvier au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr

#### 25 JANVIED

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 28 JANVIED

■ Comédie burlesque "Les femmes savantes" par la compagnie du Détour, à partir de 12 ans • Eden • 20h30 • Réservation à partir du 19 janvier au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 23€ / Réduit : 12€ / Adhérent : 19€ / Abonné : 15€



#### 29 JANVIER

■ Soirée "Zones humides et eau" organisée en collaboration avec le Symbo • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 18h • Entrée gratuite • Réservation obligatoire à la Maison du Vivre Ensemble au 05 46 59 02 01 jusqu'au 27 janvier (nombre de places limité) • A partir de 12 ans



# I ER FÉVRIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 3 FEVRIER

■ Dépistage Covid gratuits - sans ordonnace et sans RDV • Centre des Bénédictines rue des Remparts • 8h15 à 12h30

#### 5 FEVRIER

■ Audition de saxophone et batterie • Abbaye royale • 20h • Entrée gratuite

#### 7 FEVRIER

■ Théâtre jeune public "Jimmy et ses soeurs" par la compagnie de Louise, à partir de 8 ans • Eden • 16h • Réservation à partir du 19 janvier au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 13€ / Réduit : 7€ / Adhérent : 11€ / Abonné : 9€



#### 8 FEVRIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 15 FEVRIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 17 FEVRIER

■ Dépistage Covid gratuit - sans ordonnance et sans RDV • Centre des Bénédictines rue des Remparts • 8h15 à 12h30

#### 22 FEVRIER

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h

#### 24 FEVRIER

■ Théâtre "Echos ruraux" par la compagnie Les Entichés , à partir

de 13 ans • Eden • 20h30 • Réservation à partir du 17 février au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 18€ / Réduit : 9€ / Adhérent : 15€ / Abonné : 12€



#### IER MARS

■ Marché aux truffes • Marché couvert • 19h



#### 6 MARS

■ Spectacle de poules savantes
"Voler dans les plumes" par la compagnie des Plumés • Eden • 17h30
• Réservation à partir du 2 mars au
05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal :
13€ / Réduit : 7€ / Adhérent : 11€ /
Abonné : 9€





#### ESPACE INFO ENERGIE

Un service public dédié aux questions sur l'énergie dans l'habitat

# Conseils personnalisés sur rendez-vous

2º et 4º semaine de chaque mois :

#### Le mardi SURGÈRES

À l'espace communautaire Berlioz

#### Le mercreal

#### SAINT-JEAN D'ANGÉLY

Au siège de Vals de Saintonge Communauté 55 rue Michel Texier

#### Le jeudi MARANS

Au siège de la Communauté de communes Aunis Atlantique

# Correserante

#### Aunis Atlantique

#### Solen LAUDRIEC

05 17 26 83 92 / 06 01 54 03 46 eie@aunis-valsdesaintonge.fr

Privilégiez les demandes par mail en précisant votre projet et vos coordonnées.

www.aunis-valsdesaintonge.fr



onception graphique : Instant Urbain • Réalisation : Vals de Saintonge Communauté (2020)

## SENSIBILISATION & SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUES

Vous cherchez à limiter votre impact sur l'environnement ?

Vous êtes engagé dans une démarche de transition?

Vous souhaitez tout simplement réduire vos factures?

## VOTRE ESPACE INFO ENERGIE

Aunis Vals de Saintonge

est

Un centre de **ressources documentaires et pédagogiques** qui propose :

- De nombreux matériels pédagogiques (ouvrages spécialisés, maquettes...)
- Des **animations de sensibilisation** sur les bonnes pratiques énergétiques (balades thermographiques, ateliers, cinés-débats, forums, défis, expositions...)



« Votre Espace Info Énergie est un partenaire idéal pour co-construire des actions avec les associations ou collectivités sur votre territoire. »

#### TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

Vous souhaitez construire ou améliorer votre logement?

#### VOTRE ESPACE INFO ENERGIE

Aunis Vals de Saintonge

#### vous conseille

- Techniquement sur les différentes solutions d'**isolation**, de **chauffage** ou de production d'**énergie renouvelable**
- Financièrement sur les différentes **aides publiques** nationales et locales auxquelles votre foyer peut prétendre



# L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE DANS L'HABITAT

Depuis 2014, la Ville a mis en place une politique volontariste de revitalisation de son centre-ville. Différents appels à projets, pour lesquels la Ville a été lauréate, ont permis d'activer des subventions, c'est le cas pour l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat, et des outils de défiscalisation, c'est aussi le cas pour l'opération de revitalisation de territoire et le dispositif Denormandie.



Immeuble, rue des Jacobins, ayant bénéficié du dispositif OPAH

#### **OPAH**

Ce dispositif financier a été mis en place avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH) et Vals de Saintonge Communauté. Il s'adresse aux propriétaires bailleurs (PB) et aux propriétaires occupants (PO).

#### **COMMENT ÇA MARCHE?**

Je suis PB ou PO et j'ai des travaux à faire dans mon immeuble pour louer des appartements ou pour améliorer mon confort de vie.

Je contacte le cabinet SOLIHA au 05 46 07 49 99, financé par Vals de Saintonge Communauté, qui m'accompagnera pour monter mon dossier et obtenir des subventions!

#### Des cas concrets en cœur de ville!

PB: Rue des Jacobins

M. et Mme P. réhabilitent un immeuble et créent un logement.

Montant des travaux : 80 000 €

Subvention ANAH : 36 500 €

Aide de la ville : 7 000 €

PO: Square des Lussaults M. et Mme B. achètent un immeuble pour y vivre.

Montant des travaux : 54 000 € Subvention ANAH : 26 000 € Aide de la ville : 3 500 €

#### **DENORMANDIE**

C'est une aide fiscale qui s'adresse aux bailleurs. Elle porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien afin de permettre d'avoir un parc de logements de qualité en centreville.

#### **COMMENT CA MARCHE?**

1/ J'achète un bien en centre-ville et je fais des travaux de rénovation.

2/ Mes travaux doivent représenter 25 % de mon coût d'opération et permettre d'améliorer l'efficacité énergétique du logement. Le plafond des dépenses qui peuvent être prises en charge est de 300 000 €.

3/Les loyers que je pratiquerai seront plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logement abordable.

#### **QUELS SONT MES AVANTAGES?**

En fonction de la durée de location de mon logement, je bénéficie d'une réduction d'impôts :

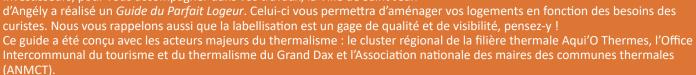
Pour 6 ans : 12 % - 9 et 12 ans : 18 % Ex : M et Mme XY. achètent un immeuble en centre-ville à 150 000 € et ont 50 000 € de travaux. S'ils louent leur bien pendant 12 ans, ils pourront alors bénéficier d'une aide fiscale de 42 000 €!

Dans le cadre de l'OPAH, la Ville s'engage à soutenir 2 PO par an à hauteur de 3 500 € et 5 PB par an à hauteur de 7 000 € par logement!

# ACCUEILLIR LES CURISTES : EXIGEONS LA QUALITE! DEMANDEZ LE GUIDE!

our un curiste, une fois le choix de l'orientation thérapeutique retenu, c'est la qualité de l'hébergement qui déterminera son lieu de cure (source : observatoire du thermalisme 2019).

Valvital devrait couvrir 30% de la demande d'hébergement pour les curistes avec une offre de grande qualité, une résidence de logements 4\*. Investisseurs, pour vous accompagner dans vos travaux, la Ville de Saint-Jean-





Contact: Jean-François Damas – Mairie de Saint-Jean-d'Angély - 05 46 59 56 66

# Jon Mars Rémies

Jean-Marc Régnier 06 83 56 36 77 regnier.jean-marc@wanadoo.fr



Jocelyne Pelette 06 71 56 88 16 jocelyne.pelette@orange.fr



Anne DELAUNAY 06 82 40 17 11 anne.delaunay@angely.net

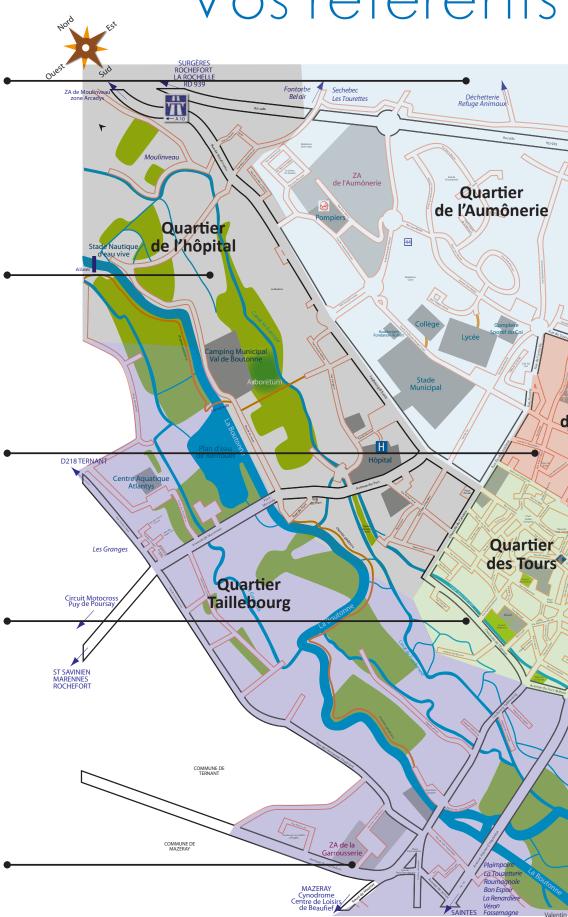


Catherine BAUBRI 06 82 95 50 30 cbaubri@live.fr

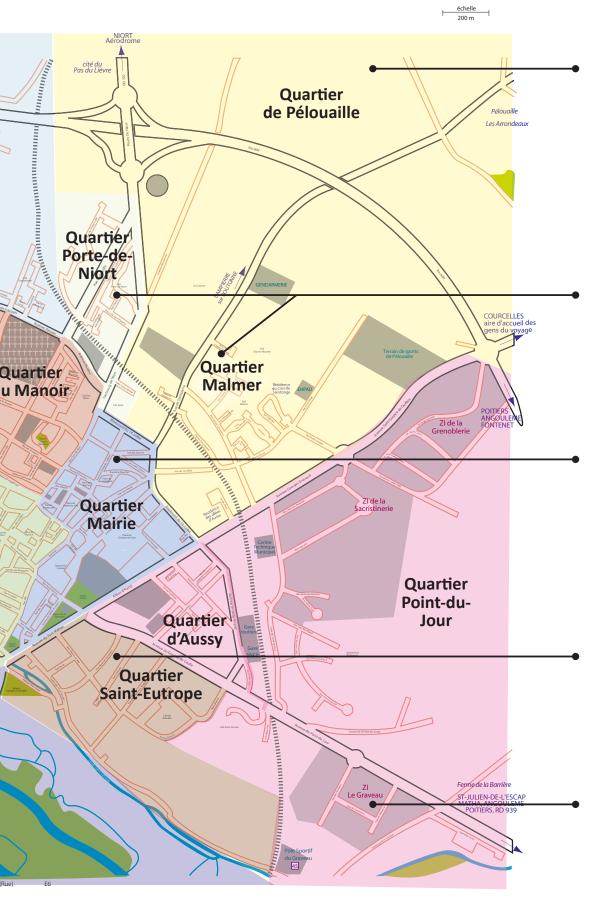


Patrice BOUCHET 06 10 38 01 09 patricebouchet@outlook.fr

# Vos referents



# de quartier





Pascale GARDETTE 06 66 05 44 88 gardette@orange.fr



Anne-Marie BREDÈCHE 06 88 66 50 71 frontczak.anne-marie@orange.fr



Fabien BLANCHET 07 81 96 67 57 fabien.blanchet@angely.net



Julien SARRAZIN 06 85 57 54 07 sarrazinjulien@hotmail.com



Houria LADJAL 06 60 05 20 10 houria.ladjal@orange.fr

# DESCENDANT DE NEGOCIANTS, ANTOINE LAURENT EST A L'HONNEUR



actuelle exposition temporaire du musée des Cordeliers, L'Odyssée du cognac angérien, permet d'exposer quelques petites merveilles du fonds Antoine Laurent (1898-1986), lui-même descendant d'une grande famille de négociants.

Originaires d'Archiac, le père et les oncles d'Antoine Laurent viennent s'installer à Saint-Jean-d'Angély entre 1861 et 1864. Trois d'entre eux sont dans le négoce de vins et d'eauxde-vie, un quatrième tient avec son épouse la mercerie Laurent-Duret, place du Marché, jusqu'en 1900.

Le père d'Antoine, Edmond, et son frère jumeau, Jules, fondent en 1880 la maison d'eaux-de-vie "Laurent frères". À partir de 1886, Edmond préfère se consacrer au seul négoce du vin, tandis que ses frères, puis ses neveux, poursuivent le négoce du cognac.

Très impliqué dans la vie locale, il est conseiller municipal, ainsi que membre, puis président du tribunal de commerce. Il vit plusieurs drames dans sa vie personnelle : en 1893, il perd son fils Gustave, 15 ans et, deux ans plus tard son épouse, Alexandrine, qui lui laisse une fillette de 5 ans, Marie-Françoise-Laurence.

Son remariage en 1897 avec une jeune veuve, Marie Chansigaud, et la naissance l'année suivante de son fils Antoine semblent lui annoncer un meilleur avenir. Mais le bonheur est de courte durée car Edmond décède à 59 ans en 1905. Antoine n'a que 7 ans.

Entouré de l'amour de sa mère, celui-ci réussit de brillantes

études, d'abord au collège de Saint-Jean-d'Angély, puis en Khâgne à Poitiers. Devenu professeur agrégé, il revient quelque temps au collège de son enfance, puis part à Bordeaux et enfin à Paris où il fera l'essentiel de sa carrière au lycée Janson-de-Sailly.

Raffiné, il aime s'entourer de beaux objets d'arts décoratifs et de meubles précieux. Cultivé, il se constitue une remarquable bibliothèque d'œuvres classiques et contemporaines, mais aussi de beaux ouvrages consacrés à l'histoire et à l'art. Retraité, il revient s'installer à Saint-Jean-d'Angély dans une belle demeure de la rue Élysée-Loustalot. Soucieux de transmettre les riches collections qu'il a constituées tout au long de sa vie, il les lègue à sa ville natale. À son décès en 1986, sa bibliothèque rejoint le fonds patrimonial de la médiathèque. Dès son ouverture en 2003, le musée des Cordeliers accueille ses collections de mobiliers et d'arts décoratifs. Une grande partie de ses objets est présentée dans le circuit permanent. Soigneusement préservées dans les réserves, les autres pièces servent régulièrement lors d'expositions temporaires, comme c'est le cas actuellement.

Exposition jusqu'au 5 septembre 2021. Entrée gratuite Visite guidée de l'exposition tous les samedis à 16h (5 €, tarif réduit 2,50 €)

Des visites des réserves sont organisées sur réservation téléphonique le premier mardi de chaque mois. (5 €, tarif réduit 2,50 €)

# BOURSE ESPRIT D'ENTREPRENDRE

La bourse esprit d'entreprendre, mise en place depuis 2019, est constituée d'élus et de chefs d'entreprise angériens. Cette action, menée par la Ville, est une opportunité pour les chefs d'entreprise de réaliser de nouveaux projets.



De gauche à droite : Jean-François Damas, responsable du développement, Catherine Pasquier, responsable du service communautaire "atelier des entrepreneurs", Karine Masson, directrice de la Banque populaire, Angélique Ardouin, lauréate, Gérard Sicaud, jury et ancien chef d'entreprise, Françoise Mesnard, Maire de Saint-Jean-d'Angély, Michel Laporterie, jury, élu et professeur de vente au lycée Louis-Audouin-Dubreuil.

fin de redynamiser le centre-ville commercial, la Ville de Saint-Jean-d'Angély renouvelle son dispositif financier, la bourse esprit d'entreprendre, pour faciliter la création et/ou la reprise d'acti-

vités en coeur de ville.

Une enveloppe de 8 000 € a été validée pour soutenir les porteurs de projets. Angélique Ardouin, qui souhaite ouvrir son salon de coiffure, rue des Jacobins, a reçu une bourse de 2 500 €.

## COVID-19 - DEPISTAGE GRATUIT



ans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la Ville de Saint-Jean-d'Angély, en partenariat avec l'Agence régionale de santé et le laboratoire angérien Synlab, renouvelle les journées de dépistage de la Covid-19, avec prise en charge des tests à 100 % par l'assurance maladie.

La Ville, souhaitant préserver l'ensemble de la population des Vals de Saintonge, propose des journées de test les mercredis 6 et 20 janvier et 3 et 17 février.

Ces opérations auront lieu selon les mêmes conditions que les précédentes, au centre des Bénédictines côté rue des Remparts, de 8h15 à 14h, sans rendez-vous et sans ordonnance.

# ELECTIONS CNRACL



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES VA ÊTRE RENOUVELÉ. LE VOTE SE DÉROULERA DU 1<sup>ER</sup> AU 15 MARS 2021, SOIT PAR CORRESPONDANCE, SOIT PAR INTERNET SUR UN SITE SÉCURISÉ.

AINSI, SOUS RÉSERVE DE LEUR AFFILIATION À LA DATE DU 1ER SEPTEMBRE 2020, SONT ÉLECTEURS :

- LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX STAGIAIRES
- LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX TITULAIRES À TEMPS COMPLET, QUELLE QUE SOIT LEUR POSITION STATUTAIRE
- LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX À TEMPS INCOMPLET D'UNE DURÉE ÉGALE OU SUPÉ-RIEURE À 28 HEURES
- LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX RETRAITÉS TITULAIRES D'UNE PENSION PER-SONNELLE VIEILLESSE OU INVALIDITÉ DE LA CNRACL
- LES VEUFS OU VEUVES DE FONC-TIONNAIRES TERRITORIAUX TITULAIRES D'UNE PENSION DE RÉVERSION

LES LISTES ÉLECTORALES PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES DANS LE HALL DE LA MAIRIE, AUX HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE.

#### ANGÉRIENS ET FIERS D'AGIR

#### Saint-Jean-d'Angély sur tous les médias

Il aura suffi de 200 lettres retrouvées sur le site de la nouvelle déchetterie pour que les médias nationaux et internationaux s'emparent de cette belle histoire pour la raconter. Et voir Saint-Jean-d'Angély apparaître dans le journal télévisé de TF1, à 13 heures, constitue en soi un véritable exploit.

Mais le véritable exploit, c'est que justement les médias s'intéressent de plus en plus à notre ville : TF1 (à nouveau) qui réalise un reportage sur les actions menées durant le confinement, une double page dans Sud-Ouest pour évoquer le marché aux truffes, des articles consacrés aux artistes qui se produisent à l'Eden ou bien les médias sportifs lors des événements organisés comme les championnats de moto-cross. Sans parler des actions portées par nos concitoyens ainsi mises en avant.

La présence sur les réseaux sociaux est également un gage supplémentaire de visibilité et de notoriété comme la campagne de communication #Remarkable menée avec Atout France.

Tout cela, en attendant de retrouver au printemps les décors de notre ville sur Amazon Prime... Aussi, pouvons-nous affirmer que Saint-Jean-d'Angély mérite que les médias s'intéressent à elle.

#### UNIS POUR RÉUSSIR

#### BONNE ANNÉE À TOUS LES ANGÉRIENS!

Pour 2021, nos pensées et notre soutien s'adressent aux forces économiques et à tous ceux qui souffrent de cette crise sanitaire et économique.

La conjoncture actuelle difficile ne doit pas être une excuse! Car après le temps des promesses qui devaient nous assurer un incroyable avenir... après 7 ans de mandat... la propreté, la sécurité, la fiscalité, l'attractivité économique, etc. ne se sont hélas pas améliorées.

Ce n'est plus la belle endormie mais la pauvre anesthésiée... Nombre de personnes découvrant St Jean la trouve belle mais morose. Espérons que 2021 soit plus que le frémissement d'un forage somnolent...

#### **ANGÉRIENS EN ACTION**

Texte non parvenu

#### SAINT-JEAN NOTRE VILLE

Texte non parvenu



#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 28 janvier à 19 heures à l'Hôtel de Ville

Les **DÉFIBRILLATEURS** sont disponibles dans les lieux suivants :

Hall de la mairie, complexe sportif du Coi, stade municipal, salle Aliénor-d'Aquitaine, marché couvert, médiathèque, Abbaye royale, église Saint-Jean-Baptiste, chapelle des Bénédictines, gymnase Bernard-Chauvet, courts de tennis couverts, local associatif "le Soleil des Ans" et l'Eden. Le véhicule de la police municipale est également équipé.

DÉFIBRILLER